



Compte rendu Réunion de Comité Directeur du Jeudi 31/03/2016

ASUL LYON 8 TT – Salle de tennis de table Espace 101

Membres présents : Martine BARNEOUD – Camille MENA - Jean Pierre BERIDOT - Olivier CLEMENT – Laurent CORSINI – Sylvain FERRIERE – Denis BERGMANN – Gilbert CHAVEROT– Rémy PAILLE

Membres excusés : Claudine GONZALES – Jean Pierre MAURIN

Invités présents : Vincent DUPEUBLE – Sébastien BOQUET - Thibault PALKA

Début de séance : 20h15

Préambule : Communication des nouvelles de Claudine qui semble supporter avec difficulté la simple immobilisation de son bras (très douloureux) Nous lui souhaitons tout le courage nécessaire et espérons la revoir rapidement.

ADB Solidatech :

*Le programme ADB Solidatech a pour mission de renforcer l'impact des **associations**, des **bibliothèques publiques** et des **fondations françaises**, par le numérique. Lancé en 2008, il est porté par « Les Ateliers du Bocage », entreprise d'insertion membre d'Emmaüs France, en partenariat avec le réseau international de solidarité numérique : TechSoup.*

*ADB Solidatech met à la disposition des **associations**, des **bibliothèques publiques** et des **fondations** plus de 220 références de solutions et d'équipements informatiques à tarifs solidaires, grâce à ses partenaires technologiques.*

Une participation financière, demandée aux structures bénéficiaires pour chaque outil acquis (représentant env. 6% de leur valeur marchande), permet de couvrir les frais de fonctionnement du programme.

Sylvain a étudié le sujet et propose une migration depuis « sport-région » vers google-apps (capacité de stockage supérieure et interface de communication plus conviviale). Il devra faire le transfert de données de nuit (très long) mais afin de minimiser les risques de pertes nous attendrons la fin de la saison et le transfert se ferait cet été. Les boites mails seront alors hébergées sur les serveurs Google et consultables via Gmail. Le stockage des fichiers restera sur Google Drive mais avec plus de capacité de stockage. Tous les dirigeants auront un compte Google et une boite mail asul8tt.com.

Point sur l'AG:

Date : 10/06/16 = ouverture de l'Euro !!

- Il est finalement convenu de conserver la date en s'engageant à terminer l'AG (AGO + AGE électorale) pour 20h30 !
- Un « repas » doit suivre cette AG cette année et nous comptons aussi diffuser le match d'ouverture dans la salle (matériel ad'hoc à disposition).
- Il faut cependant éviter de provoquer des difficultés financières aux familles et trouver une prestation autour de 12€ maxi + gâteaux « maison »
 - Martine interroge Mathieu Devèze pour un couscous éventuel (Paëlla à 17€/pers jugée trop chère)
 - Réfléchir aussi à un tarif « jeune » et adulte (après 18ans)

ARBITRES – JUGES-ARBITRES :

Il serait bon de désigner un responsable de l'arbitrage au sein du club, qui se tiendrait et nous tiendrait informé des évolutions, des formations, ...

Nous sommes un club important et devons aussi faire face à nos obligations d'arbitrage. Il faut là aussi envisager de solliciter des personnes pour suivre les formations. Cela risque en effet de nous coûter cher sinon (amendes).

Mickael A est-il intéressé par le JA ?

Des pistes :

- Faut-il imposer aux équipes de fournir 1 JA ? (difficile ...)
- Certains parents – accompagnateurs – sont-ils susceptibles de se former, comme cela a été le cas par le passé ??
- Il faudrait idéalement trouver 4 JA supplémentaires (2 pour le samedi, 2 pour le dimanche)

PROBLEMES STRUCTURELS :

Il semble pour certains qu'un club aussi structuré que le nôtre devrait avoir de meilleurs résultats et des joueurs de plus haut niveau ... Masse ou élite : éternel débat ...

Il faut nécessairement permettre à un salarié au moins de se recentrer sur l'évolution du niveau de jeu des locomotives du club afin de tirer vers le haut le niveau général du club.

Pour permettre à nos salariés de se consacrer plus pleinement à des tâches qui leur incombent (encadrement, formations, stages, ...) nous devons mieux répartir les tâches qui ne nécessitent pas nécessairement leur intervention.

Ainsi un certain nombre de « postes » ou aides seraient à trouver :

- resp du championnat par équipes (ce qui se fait dans d'autres clubs)
- resp des compétitions (rôle qui peut être réalisé par un parent)
- resp arbitrage (voir ci-dessus)
- resp communication (rédaction articles, vie du site, contact presse ...)
- resp partenariat (recherche de partenaires, ...)
- trésorier adjoint (relances des impayés, ...)
- resp boutique

Il est rappelé que Margot effectue actuellement un service civique pour le club jusqu'en Janvier 2017, et qu'elle est spécialisée en communication. Elle pourrait assurer ce poste jusqu'à la fin de sa mission et former un bénévole pour prendre sa succession.

Il est donc IMPORTANT de prendre du temps pour expliquer aux parents et aux jeunes, ce que nous voulons faire et comment. Il faut communiquer pour mettre à contribution les « parents » et les impliquer davantage à la vie du club. Insister sur les engagements pris par chacun au niveau des équipes ...

Nous devons préciser nos attentes ou plutôt nos besoins en matière de sollicitations (description de tâches, temps à consacrer par semaine ou mois ou ...) au travers de fiches descriptives. Sylvain va rédiger ces documents et les diffuser en amont de l'AG.

FINANCES DU CLUB :

Perspective de la saison 2016-2017 : - 3000€ soit 2,5% du budget annuel (compensé en partie par l'organisation du CH de France Handi ?) Le club fait attention et n'est pas en sur-dépenses, mais :

- La subvention emploi aidé de Mickael ROCHE baisse d'année en année et nous n'avons pas trouvé de financement pour la compenser)
- 10300€ de stock boutique à attendre et 1086 d'invendables (produits dépréciés)

RAPPEL : Toutes les factures DOIVENT IMPERATIVEMENT scannées pour Maurice puis être signées par Sylvain ou Martine avant dépôt dans le casier de Gilbert.

Il faut par ailleurs être conscient que les perspectives de financement ne vont pas s'améliorer :

- Quasi disparition du CNDS l'an prochain
- Continuité de la baisse de la subvention de l'aide à l'emploi de Mickael
- Les subventions des écoles seront-elles reconduites ?
- Les frais de déplacement vont doubler (+ 4000€ suppl)

Des mesures seront donc à prendre pour compenser les précédents éléments une fois que la commission finances aura établi le budget prévisionnel 2016-2017 :

- augmentation de la cotisation : 10€ ou plus.
- Modification de la grille de remboursement des frais de déplacement

REMBOURSEMENT DES FRAIS :

Le club est aujourd'hui parmi les rares qui défrayent les déplacements en intégralité.

Dans la situation actuelle, il n'est pas raisonnable de poursuivre cette politique l'année prochaine.

Après analyse des différentes possibilités, la solution suivante est retenue à l'unanimité :

- En 2016-2017, pour les compétitions individuelles, seuls les frais de transport, hors de Rhône-Alpes, pour les mineurs et étudiants exclusivement, seront pris en charge par le club. Les frais de repas et d'hébergement resteront à la charge des joueurs.

RECRUTEMENT D'UNE JOUEUSE :

Il s'agit de recruter une joueuse classée 17-18, avec prise en charge financière de 2000€ sur l'année (1500€ + 500€ de frais de mutation). Le TTSJ prendrait à sa charge 1/3 voire la moitié de ces frais.

La période et les circonstances financières ne sont pas favorables et le vote s'établit à : 5 refus et 4 abstentions.

- La proposition est rejetée même si cela semble devoir présager la cessation de l'entente fille.

Fin de séance : 23h30.

Secrétaire de séance : Denis BERGMANN

Prochaine réunion : mardi 3 mai 2016